

Rapport d'activités 2013



Cheix-en-Retz - Chéméré - Port-Saint-Père - Rouans
Saint-Hilaire de Chaléons - Sainte-Pazanne - Vue

Le territoire communautaire



Chiffres clés :

> Surface du territoire 21 200 ha,

> Population :

CHEIX EN RETZ, 878 habitants,

CHÉMÉRÉ, 2 348 habitants,

PORT-SAINT-PÈRE, 2 787 habitants,

ROUANS, 2 721 habitants,

SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS, 2 014 habitants,

SAINTE-PAZANNE, 5 651 habitants,

VUE, 1 437 habitants.

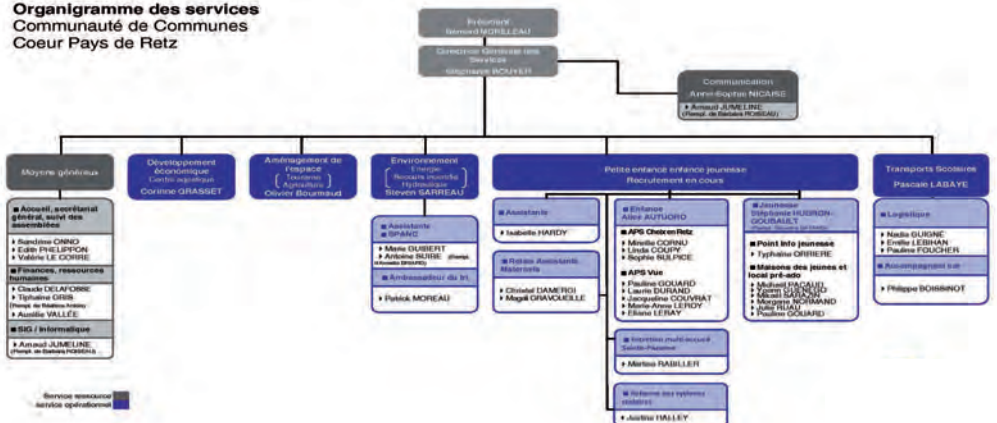
Population totale : 17 836 habitants

(source Insee 2011- en vigueur au 01/01/14)



Les services communautaires, au 31/12/13

Organigramme des services Communauté de Communes Cœur Pays de Retz



Equivalent Temps Plein : 32



Edito

“Préciser les enjeux et perspectives de notre territoire pour le mandat à venir”

La présentation du rapport d'activité 2013 a cette année un caractère un peu particulier puisqu'il a été présenté devant les nouveaux élus de nos sept communes.

Ce fut l'occasion de passer en revue l'ensemble de nos compétences et vous découvrirez dans ce document les points marquants de 2013 ainsi que les enjeux dans chaque domaine d'activité.

La construction de notre Communauté de communes poursuit son chemin en essayant de toujours mieux répondre aux attentes de nos citoyens.

Le débat actuel sur les différents niveaux de collectivités renforce le rôle que devront tenir les intercommunalités.

Des questions importantes nous sont malgré tout posées : la pertinence de notre périmètre, le niveau de mutualisation de nos services entre communes et communauté, l'élargissement de nos compétences ou encore la solidarité territoriale à mettre en place.

Voilà autant de questions qui se posent. Nous prenons les moyens de les aborder par la définition des enjeux et perspectives de notre territoire avec pour objectif l'élaboration de notre “projet de territoire”. Nous définirons ainsi notre feuille de route pour le mandat à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport d'activité 2013.

Bernard Morilleau,
Président de la Communauté de communes

Le Bureau communautaire en 2013



(de gauche à droite)

Élu par le Conseil communautaire, le Bureau communautaire est composé de 7 membres.

Il assure, en partie, par délégation du Conseil communautaire, l'administration de la Communauté de communes.

Le Bureau communautaire s'est réuni 22 fois en 2013.

Patrick LEHOURS, 4^e Vice-président, Conseiller municipal de Vue, commission développement économique : études, création et aménagement des zones d'activités, gestion des locaux communautaires.

Jean-Pierre LUCAS, 3^e Vice-président, Maire de Rouans, commission aménagement de l'espace : suivi du SCOT*, actions dans le domaine du tourisme, de l'agriculture et de l'habitat.

Jean-Paul LERAY, 1^{er} Vice-président, Maire de Chéméré, commission finances et statuts : préparation des documents budgétaires, études financières et fiscales. Evolutions des statuts. SIG** et transports scolaires.

Bernard MORILLEAU, Président, Maire de Sainte-Pazanne, commission secours incendie : installation et contrôle des équipements secours - incendie, recensement et accès des points d'eau.

Jean-Paul ROULLIT, 5^e Vice-président, Conseiller municipal de St-Hilaire-de-Chaléons, commission environnement : collecte sélective des déchets ménagers, déchèteries, assainissement non collectif.

Dominique BOSSARD, 6^e Vice-président, Conseiller municipal de Port-St-Père, commission enfance jeunesse : actions d'animation jeunesse, coordination des services communautaires petite enfance, enfance, jeunesse.

Paul PORCHER, 2^e Vice-président, Maire de Cheix-en-Retz, commission communication : faire connaître et promouvoir le territoire, informer ses habitants, et commission énergie : établissement des projets de travaux d'extension des réseaux d'électricité et d'éclairage public.

* SCOT : Schéma de COhérence Territoriale du Pays de Retz.
** SIG : système d'information géographique

Les compétences communautaires, au 31/12/13

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire,
- Développement économique.

Compétences optionnelles

- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire,
- Elimination (collecte et traitement), valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,
- Politique de l'aménagement et de l'habitat,
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire (centre aquatique).

Compétences facultatives

- Secours et Incendie,
- Petite enfance, enfance, jeunesse,
- Propreté (balayage des caniveaux),
- Aménagement hydraulique,
- Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (Mission Locale),
- Assainissement Non Collectif,
- Coordination gérontologique (CLIC),
- Pays (Fédération du Pays de Retz Atlantique),
- Transport des personnes (Lila à la demande),
- Transports scolaires,
- Fourrière pour animaux errants,
- Éclairage public.

Le Conseil communautaire en 2013

Membres :	Titulaires	Suppléants
Cheix en Retz	Paul Porcher	Michel Kieffer
	Catherine Godin	Yannick Robert
	Luc Normand	
Chéméré	Jean-Paul Leray	Jacques Chevalier
	Georges Leclève	Jean-Pierre Grandjouan
	Jean-Marie Gatard	
Port-St-Père	Dominique Bossard	Isabelle Jourdain-Averty
	François Forest	Annie Richard
	Gaëtan Léaute	
Rouans	Jean-Pierre Lucas	Laurent Lautredou
	Christine Chabot	André Petit
	Jean-Pierre Tassy	
St Hilaire de Chaléons	Jean-Paul Roullit	Monique Jaunâtre
	Françoise Relandeau	Alain Racine
	Henri Dupont	
Sainte-Pazanne	Bernard Morilleau	Michel Hutin
	Lucien Beilvert	Joseph Guibert
	Madeleine Huchet	
	Bernard Pineau	
Vue	Patrick Lehours	Hugues Garnier
	Robert Hus	Laurent Grollier
	Brigitte Lecuyer	

Composé de : 22 délégués titulaires et 14 délégués suppléants élus par les conseils municipaux des communes, membres issus des élections municipales des 9 et 16 mars 2008, **le Conseil communautaire gère la Communauté de communes, délibère sur les projets et vote le budget.**

Les séances sont publiques et les décisions prises donnent lieu à des délibérations.

Le Conseil communautaire **s'est réuni 6 fois en 2013.**

Les commissions communautaires

Les compétences dévolues à la Communauté de communes étaient réparties en huit commissions. Présidées par un membre du Bureau communautaire et composées de membres titulaires et suppléants, désignés par les Conseils municipaux, les commissions se réunissent régulièrement pour permettre la mise en œuvre des compétences.

Elles émettent des avis proposés en bureau ou en conseil.

Les finances communautaires

Les recettes de la Communauté de communes proviennent principalement de la fiscalité, de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, et de la Dotation Globale de Fonctionnement.

- ↳ Taux de la fiscalité 2013, 2,6 millions dont :
 - > CFE : 24,86 % soit 650 000€
 - > Taxe d'habitation : 7,92 %, et Taxe sur le foncier non bâti : 2,49 %, soit 1,05 million€
 - > CVAE : 400 000€
 - > Autres (IFER, TASCOM, DCRTP, FNGIR): 464 000€

- ↳ Fonds de péréquation : 198 288 €
Part affectée à la CC CPR: 78 704€
Part affectée aux communes : 119 584 €

↳ Chiffres clés

Produit fiscal : 2,6 millions €
Dotations Etat : 1 million €
Attribution versée aux communes : 650 000 €
Encours total de la dette : 2 millions €
Résultat définitif : 1,3 million €

- ↳ Les fonds de concours
Montant forfaitaire triennal de 150 000€ par commune pour la réalisation d'équipements ou investissements communaux structurants.

Enveloppe 2013 : 275 000 €

- > Cheméré : 150 000€ (salle multifonction Ellipse)
- > Cheix en Retz : 75 000€ (atelier municipal)
- > Vue : 30 000€ (stade municipal) et 20 000€(chemin de l'Ilette)

En 2013, la commission finances s'est réunie 3 fois.

Contrats de territoire

- ↳ Nouveau Contrat Régional 2013-2016
4 200 000 € pour la Fédération avec une répartition en fonction de la population
Pour Cœur Pays de Retz, l'enveloppe de 752 000€ participera notamment à la réalisation d'équipements sportifs, d'équipement de services (pôle enfance de PSP) et pour la réhabilitation du futur siège communautaire.

- ↳ Contrat de Territoire Départemental 2013-2015: 1 800 000€ pour Cœur Pays de Retz Axé sur 3 priorités fortes:
 - Le volet habitat-foncier (logements sociaux) : 360 000€
 - Le volet sport culture (centre aquatique) : 500 000€
 - Le volet jeunesse (MJ Vue) : 50 000€

Communication

↳ Chiffres clés

Budget communication : 33 000 €

- Nombre de boîtes recevant le magazine : 7 400
- Site : pages consultées par mois : + 47% (/2012)
- Site : nombre de visites par mois : + 75% (/2012)

↳ Le magazine communautaire

Le magazine "Vivre au cœur du Pays de Retz", sur les éditions 2013 (janvier, avril, septembre), a présenté trois dossiers importants : les zones d'activités économiques, la réforme des rythmes scolaire, une présentation de la Communauté de communes.



↳ Les relations presse

Le quotidien et les moments forts de la collectivité (Redevance Incitative, le transfert de l'Animation Jeunesse, l'atelier des Berthaudières, l'inauguration de L'aquaretz, la concertation sur les rythmes scolaire, le lancement de la filière bois...) ont généré près de 200 articles dans la presse quotidienne régionale.



↳ Événementiel

Marqué par l'inauguration de L'aquaretz

En 2013, la commission communication s'est réunie 8 fois.

Développement économique

L'action économique consiste à soutenir, accompagner, pérenniser et promouvoir le développement des entreprises sur le territoire pour favoriser la création de valeurs, la création d'emploi.

↳ Création de l'atelier des Berthaudières

L'association l'Atelier du Retz Emploi a pris possession des lieux en novembre 2013 pour y développer son activité de ressourcerie.

Coût du projet :

850 000 € HT subventionné à 63% par l'Etat et l'ADEME.

↳ Aménagement du PAPB 2

Réceptions des travaux d'aménagement du lotissement 1.

Deux sociétés ont obtenu un avis favorable pour s'installer sur le nouveau parc : la SARL Billon déconstruction (16 594 m²) et la SARL Habitant Confort Santé (2 318 m²).

↳ Extensions de la Zone des Minées (Cheix-en-Retz)

Suite à une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un terrain de 2 hectares environ, 9 lots de 1400 m² à 300 m² peuvent être aménagés.



Inauguration du bâtiment des Berthaudières accueillant L'Atelier du Retz Emploi

↳ Zone d'activités de Beauséjour (Port-Saint-Père)

La commune de Port-Saint-Père a procédé à une révision de son PLU. Celle-ci va permettre la réalisation d'une zone d'activités dans cette commune.

↳ Axes de travail 2014

> Définir une stratégie de développement économique via l'élaboration d'un schéma d'offre économique.

> Poursuivre les travaux d'aménagement des zones Pour continuer de proposer du foncier :

- PAPB II - reprise des travaux au lotissement 1 (réseau d'eau pluviale).

- ZAIC des Minées - à Cheix. Etude de maîtrise d'œuvre sur les 2 hectares restants

- ZAIC de Beauséjour à Port Saint Père - acquisition des terrains et étude de maîtrise d'œuvre

En 2013, la commission DE s'est réunie 3 fois.

Agriculture

↳ Chiffres clés

Nombre d'exploitations: 162 exploitations

Salariés agricoles: plus de 330 actifs

Surfaces agricoles: 15 000 ha, soit 70% du territoire

En 2012, les élus ont signé une convention-cadre (2012/2014), qui formalise la volonté de la Communauté de communes et de la Chambre d'agriculture de collaborer au maintien d'une agriculture dynamique, innovante et durable sur le territoire, à travers plusieurs axes de travail :

↳ Mise en place de la filière bois bocage énergie

Créer une dynamique de valorisation du bois issu du bocage local intercommunal afin d'alimenter des chaudières bois collectives comme celle de L'aquaretz.

Actions en 2013 : études, formations, actions de sensibilisation.

↳ Politique foncière autour de la reconquête d'exploitations

Dans le cadre de l'appel à projets du Conseil général "Maintenir ou restituer des terres agricoles pour installer et renforcer des exploitations", la communauté de communes a obtenu un financement suite à sa candidature déposée en mai 2013.

Objectifs :

> Maintenir ou reconquérir des terres incultes

> Remettre en exploitation professionnelle environ 40 Ha de terres.



Actions de sensibilisation en novembre 2013

↳ Axes de travail 2014

> Inventorier la ressource, réaliser 30 plans de gestion des haies auprès des agriculteurs et propriétaires de haies.

> Former les acteurs à l'utilité et l'entretien de la haie.

> Sensibiliser tous les publics

> Sur la politique foncière, une convention avec la Chambre d'agriculture sera mise en place pour la réalisation de cette mission.

En 2013, la commission Aménagement de l'espace (agri, tourisme) s'est réunie 3 fois.

SCOT, schéma de cohérence territoriale

Chiffres clés

Nombre de communes concernées: 41 communes
Population: 140 000 habitants

Président du Syndicat Mixte du SCOT du Pays de Retz: Yannick HAURY.

Le SCOT a été approuvé le 28 juin 2013

Pour 2013, la participation financière de la Communauté de communes pour le SCOT s'élève à 16 300 €.



Fédération du Pays de Retz Atlantique

La présidence tournante de la Fédération du Pays de Retz Atlantique* a été assurée en 2013 par la Communauté de communes Cœur Pays de Retz. Plusieurs actions sont conduites à cet échelon :

Initiative Pays de Retz Atlantique - IPRA Chef de file : CC Pornic

Cette association financée et animée par les communautés de communes accorde des prêts à taux zéro aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises, sur les territoires de Cœur Pays de Retz et de Pornic.

En 2013, 50 porteurs de projet accueillis :

- 21 dossiers présentés, au comité d'agrément qui attribue les prêts,
- 17 prêts ont été accordés pour un montant moyen de 6 200 €,
- 1 projet sur Cœur Pays de Retz : Carine Vescovo fleuriste à Chéméré.

L'ORAC - Chef de file : CC Sud Estuaire

En 2013, l'obtention d'une troisième enveloppe financière régionale va permettre d'aider de nouveaux projets.

Transport scolaire - chef de file : CC Cœur Pays de Retz

La compétence "Transports scolaire" c'est :
> 21 communes adhérentes (3 communautés de communes),

- > 5 970 enfants inscrits,
- > 109 véhicules, 2500 000km/an,
- > 261 circuits aller, 311 circuits retour, soit 1792 points d'arrêt,
- > 96 établissements desservis.

Un budget de 5 753 000 € (financé à plus de 80% par le Conseil général)

Transport Lila à la demande - Chef de file :

CC Pornic

Le tourisme - Chef de file : CC Pornic

La stratégie de développement touristique du Pays s'appuie sur un programme pluriannuel décliné en actions sur 2012-2015.

Valorisation des circuits courts :

En mai 2013 : création d'une association, "Produit en Pays de Retz".



Objectifs : promouvoir durablement les produits du terroir du Pays de Retz auprès des consommateurs, de la distribution, du commerce et des restaurateurs.

Tour du lac de Grand Lieu

(73 km sur 9 communes dont PSP)

Jun 2013 : Signature d'une convention avec le Pays Grand Lieu Machecoul et Lognes qui porte le projet. Novembre 2013 : lancement d'un marché pour la construction et la livraison d'un bac à chaîne entre les communes de Saint Léger les Vignes et de Port Saint Père permettant le franchissement de la rivière l'Authouais. Coût 16 600€ HT dont 50% financé par St Léger les Vignes.

L'ouverture du Tour du lac est programmée pour juin 2014



* La fédération du Pays de Retz Atlantique regroupe les Communautés de communes de Pornic, Sud Estuaire et Cœur Pays de Retz.

Petite enfance, enfance, jeunesse

↳ Chiffres clés

Effectif établissements scolaires (2013/2014) : 2 576 enfants,
contre 2 585 enfants (2012/2013)

Fréquentation accueils périscolaire : 145 000 heures
contre 136 000 heures en 2012



Janvier 2013, la Communauté de communes reprend la gestion directe de l'animation jeunesse.

La mise en œuvre de la compétence petite-enfance, enfance, jeunesse se décline en services à destination des 0/20 ans et s'articule autour du Projet Educatif de Territoire.

En 2013, la Communauté de communes en lien avec les communes et les acteurs éducatifs ont mené la réflexion autour de la réforme des rythmes scolaires.

↳ Les services communautaires

> Le relais d'assistants maternels, RAM

Les Relais Assistants Maternels, RAM, sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des acteurs professionnels de la petite enfance.

Les missions du RAM sont définies par la CAF qui assure leur financement à hauteur de 50%.

C'est un service communautaire de proximité, gratuit pour les usagers.

329 assistants maternels sont recensés sur le territoire, représentant un total d'environ 1000 places d'accueil.

En 2013, 100 matinées d'éveil ont été proposées.



> L'accueil périscolaire communautaire

Les accueils périscolaires, APS, communautaires sont implantés sur les communes de Cheix en Retz et de Vue.

En 2013, des projets phares ont été menés par les 6 agents d'animation autour de l'alimentation, la vidéo, le tri sélectif, l'eau et le théâtre.

En 2013, ont fréquenté l'APS :

192 enfants soit 134 familles,

37 enfants en moyenne le matin, 34 enfants le soir.

Environ 60% des enfants scolarisés ont fréquenté l'APS.

> L'animation jeunesse, AJ

L'animation jeunesse Cœur Pays de Retz propose un lieu d'accueil "Maisons des jeunes" sur chaque commune du territoire.

Accueil en temps libres, activités et sorties rythment la vie des Maisons de jeunes.

En 2013,

- Ouverture des nouveaux locaux de la Maison des Jeunes de St-Hilaire de Chaléons,
- 6 séjours dont un projet de jeunes : séjour à Barcelone
- Journée Job d'été avec le Point Information Jeunesse
- Investissement des jeunes dans la vie communale (marché de Noël de St-Hilaire)

En septembre 2013, validation du projet de construction d'une nouvelle MJ à Vue permettant d'accueillir 20 jeunes (et jusqu'à 40 au besoin). Ce bâtiment de qualité, en ossature bois d'une surface de 75m², s'intègre dans le centre bourg sur le site de l'actuelle bibliothèque. Montant du projet : 162 000 € HT
Financement CAF & CG44 : 90 000 €
Livraison : juin 2014

↳ Les partenaires associatifs en 2013

- > Paz à Pas,
 - > Anim'action,
 - > AFR de Chéméré,
 - > St Hil'Enfance
 - > Les petites Fripouilles,
 - > La Boîte à doudous
- Participant à la réalisation des activités à travers :
7 Accueils périscolaire, 6 Accueils de loisirs,
2 multi-accueils et 1 halte-garderie.
Subventions de fonctionnement: 663 138 €
Subventions action PET: 30 000 €

↳ Axes de travail 2014

- > Réforme sur les rythmes scolaire : poursuite du travail entrepris par la validation des propositions et des budgets alloués. Suivi et évaluation des premiers mois de mise en place de la réforme.
- > Actualisation du Projet Educatif de Territoire
- > Projet de réorganisation du service RAM en "RAM communautaire"
- > Animation jeunesse :
Ouverture des nouveaux locaux à Vue, réflexion sur l'organisation de l'animation jeunesse à l'échelle du territoire.

En 2013, la commission PEEJ s'est réunie 5 fois.

Déchets ménagers

Chiffres clés

Collecte déchets recyclables: 1 500 tonnes, 1 411t en 2012
Collecte ordures ménagères: 2 400 tonnes, 2 750t en 2012
Déchets produits: 133 kg par habitant, 157kg en 2012
Taux de refus (déchets du bac jaune): 21%, 18,50% en 2012
Coût total du service: 1,5 million €, 1,4 million € en 2012

Au 1^{er} janvier 2013, la redevance incitative a été lancée. Après un an de fonctionnement, les résultats sont encourageants. Les efforts de tri sont importants et se traduisent par un maintien de la redevance voire par une légère baisse.

Collecte des déchets

- > Déchets ménagers résiduels : 1 fois par semaine.
- > Emballages ménagers : 1 fois toutes les 2 semaines.
- > Le verre et les journaux magazines : collectés en apport volontaire.
- 63 points d'apport volontaire (PAV).

Bilan du passage à la redevance incitative

- > Diminution des ordures ménagères résiduelles : soit -12% (-334 tonnes) par rapport à 2012, soit - 24% (- 741 tonnes) par rapport à 2011.
- > Augmentation des emballages recyclables : soit + 29% (328 tonnes) par rapport à 2012 (254 tonnes).

Gestion des déchèteries

- > Faible diminution des tonnages collectés : - 1,2% , soit - 41 tonnes.
- > Collecte ponctuelle des coquillages, valorisés en amendement agricole : 2,72 tonnes collectées en 3 semaines.



Actions de sensibilisation

Indicateurs financiers

Principales dépenses :

- > Collecte sélective des déchets ménagers, marché confié à la société **COVER** pour la période 2012/2017: 621 000 €
- > Exploitation de 2 déchèteries (Rouans et PAPB) , marché confié à la société **COVER** pour la période de 2012/2017: 392 000 €
- > Traitement des déchets ménagers résiduels, marché confié à **ARC-EN-CIEL**: 280 000 €

Principales recettes :

- > Redevance des usagers: 1 060 000 €
- > Subventions pour reprise et valorisation des matériaux: 313 000 €

Axes de travail 2014

- > Déchèteries : réflexion sur les 3 scénarios d'optimisation présentés en commission du 18 décembre 2013:
 - 1- réhabilitation/réorganisation des 2 déchèteries de Launay et du Pont Béranger,
 - 2- réaménagement de la déchèterie du Pont-Béranger en tenant compte d'une fermeture éventuelle de Launay,
 - 3- création d'une nouvelle déchèterie dans la zone du Pont Béranger 2.
- > Déchets ménagers : Passage de tous les usagers à la redevance incitative.
- > Nouveau partenariat avec l'Atelier du Retz Emploi: permanence pour la collecte d'encombrants sur la déchèterie du Pont Béranger.



- > Aide financière à l'Atelier du Retz Emploi qui récupère du tout-venant qui ne sera pas traité: 8194€
- > Etude d'optimisation des déchèteries réalisée avec le cabinet ARTELIA

Unités de traitements

- > Centre de tri : **PAPREC**, à Seiches-sur-le-Loir.
- > Pour les déchets ménagers résiduels, depuis le 1^{er} juillet 2009, usine d'incinération "**ARC-EN-CIEL**", à Couëron.

En 2013, la commission ENVT s'est réunie 6 fois.

Assainissement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) Cœur Pays de Retz a été créé le 31 décembre 2005.

➤ Le marché de prestation de service confié à la société SAUR permet la réalisation des opérations suivantes :

- > Vérifier les installations neuves ou réhabilitées
- > Entretien des installations individuelles
- > Contrôler les installations dans le cadre de cession de biens

➤ En 2013, dans le cadre des missions obligatoires d'un SPANC :

- > 78 avis ont été formulés sur les demandes d'installations neuves et 60 contrôles de bonne exécution ont été effectués.
- > 8 foyers ont signé une convention pour le service du SPANC. 11 vidanges ont été réalisées.
- > 14 contrôles "vente" ont été réalisés.

Suite à la réflexion sur les perspectives de transfert de nouvelles compétences, le transfert de la compétence assainissement collectif a été voté au Conseil communautaire du 26 septembre 2013 avec effet au 1^{er} janvier 2014.

Cette décision communautaire s'inscrit dans un esprit de cohérence et dans un esprit de solidarité puisque l'objectif est d'aboutir à un tarif unique d'ici 7 ans, avec un niveau d'équipement équivalent pour les usagers concernés par l'assainissement collectif.

©baloon photos



Secours incendie

- > Cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- > Aménagement des points d'eau naturels et artificiels, contrôle et entretien des poteaux et bouches d'incendie. La prestation réalisée par SAUR France a porté sur 216 poteaux pour un montant de 9 949€.

Compétences complémentaires

➤ Le CLIC Pass'âges

En 2013, la Communauté de communes a versé une participation de 16 000 € au CLIC PASS'AGE, pour assurer son fonctionnement.

➤ La Mission Locale

En 2013, la Communauté de communes a versée à la Mission Locale une participation de 15 800 €.

Elle participe également au financement du Fond Local d'Aide aux Jeunes en difficulté, géré par la Mission Locale (896€ versés).

➤ La fourrière pour animaux errants

En 2013, le contrat a été confié à Madame Boutet, à Saint-Cyr-en-Retz sur la base d'une participation annuelle par habitant (base population totale INSEE fiche DGF). Pour 2013 la redevance a été maintenue à 0,55€ par habitant.

L'aquartz

Inauguré le 14 juin 2013, L'aquartz a ouvert ses portes au public le 1^{er} juillet.

Composé d'un bassin de natation (250 m²) et d'un bassin ludique (160m²) en inox, d'un toboggan (60ml), d'un espace relaxation avec SPA et hammam. Un système de chauffage bi-énergie bois/gaz, solution très performante écologiquement.

Coût total du projet : 7 900 000 € HT
Financé à 60% par la région, le département, et l'ADEME

Le recours à la clause d'insertion a représenté 3 360 heures de travaux réalisées.

Objectif : favoriser les parcours d'insertion de personnes éloignées de l'emploi en intégrant dans les appels d'offre une clause d'insertion.

L'aquartz a enregistré une bonne fréquentation sur les 6 premiers mois d'ouverture avec un total de 57 000 entrées fin 2013.

©baloon photos

